

## Budget Primitif 2019

Brémontier-Merval est une commune rurale.

La municipalité actuelle a la volonté de rendre attraitif son territoire pour assurer aux Brémontois(es) une meilleure qualité de vie mais aussi pour attirer des nouveaux habitants sur son territoire évitant ainsi de devenir une commune dortoir.

Le budget 2019 reflète l'ensemble des dépenses et des recettes à venir en tenant compte de ces priorités.

### - Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
Commune de BREMONTIER Merval	585 764,68	163 077,48	748 842,16
<b>Total</b>	<b>585 764,68</b>	<b>163 077,48</b>	<b>748 842,16</b>

*\* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques*

Le budget 2019 est élaboré avec des priorités d'investissement :

- doter suffisamment le budget du CCAS pour promouvoir les actions sociales (noël des enfants, colis des aînés, aides aux plus démunis...)
- subventionner les associations locales pour leur permettre d'organiser les manifestations de l'année
- répondre aux exigences de la défense extérieure contre l'incendie
- répondre aux exigences de l'accessibilité aux vestiaires de football

**- Représentation graphique du budget principal -**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Recettes
Charges à caractère général : 319,95 k€	Contributions directes : 140,10 k€
	Dotations et participations : 164,97 k€
Charges de personnel : 115,27 k€	Excédent antérieur : 154,65 k€
Subventions et participations : 72,58 k€	Autre : 126,05 k€
Autre : 77,96 k€	

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses	Recettes
Dépenses d'équipement : 59,28 k€	Subventions : 37,15 k€
Autre : 103,80 k€	Excédent antérieur : 101,46 k€
	Autre : 24,47 k€

Le débat d'orientation budgétaire du 08 mars 2019 a posé les bases à partir desquelles la commune a pu construire son budget primitif pour l'exercice 2019.

La municipalité devra maîtriser les dépenses de fonctionnement sans transiger sur la qualité des services publics. Les processus de mutualisation avec la communauté de communes participeront à l'optimisation de la dépense publique.

Les objectifs d'investissements sont atteints sans augmentation des taux d'imposition.  
Le budget 2019 associe à la fois sobriété dans la gestion des fonds publics mais aussi solidarité et développement.

## - Subventions et participations versées -

### Subventions

Organisme	Libellé	Montant
ADMR	SUBVENTION 2019	200,00
APEI DE GOURNAY EN BRAY IME	SUBVENTION 2019	250,00
ASSOCIATION DES ELEVES DU LEPA	SUBVENTION 2019	300,00
CCAS DE BREMONTIER Merval	CONTRIBUTION 2019	8 700,00
CLUB DES AINES CHEZ M FERCHAUD	SUBVENTION 2019	700,00
COMITE DES FETES DE BREMONTIER Merval	SUBVENTION 2019	1 500,00
COOPERATIVE SCOLAIRE	SUBVENTION 2019	1 000,00
HAPPY HORSE DAY	SUBVENTION 2019	500,00
L'Elan des Bruyères - APE	SUBVENTION 2019	500,00
LA BRECHE	SUBVENTION 2019	300,00
SECOURS CATHOLIQUE	SUBVENTION 2019	100,00
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	SUBVENTION 2019	300,00
VIE ESPOIR	SUBVENTION 2019	100,00
	<b>TOTAL</b>	<b>14 450,00</b>

### Contributions

Organisme	Libellé	Montant
FONDATION DU PATRIMOINE DELEGATION REGIONAL	SUBVENTION 2019	50,00
	<b>TOTAL</b>	<b>50,00</b>

Lors de l'orientation budgétaire et comme le prévoit l'article 59 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014, les subventions aux associations ont été ajustées au regard de leurs bilans financiers et de leurs activités.